VIVRE À ANGERS

MARS 2016 / N°398

www.angers.fr

ACTU ANGERS
Vers un budget maîtrisé et volontariste

DOSSIER
Angers, ville de tous les sports

REPORTAGE
La collégiale Saint-Martin fête ses dix ans

Tramway le calendrier de la ligne B adopté

Angers

THIERRY BONNET

Et le grand prix du jury est attribué à… Guillaume Senez pour son film "Keeper" Le palmarès du 28e festival Premiers Plans a été dévoilé par le jury présidé par Arnaud Desplechin le 31 janvier, après dix jours consacrés au 7e art: lectures de scénario, rétrospectives, hommages… De quoi ravir les 76 000 spectateurs – record de fréquentation battu – qui ont pu également rencontrer quelques grands noms du cinéma comme Vincent Lindon, Nathalie Baye, Sandrine Bonnaire, Michael Lonsdale, Louis Garrel, Alain Cavalier…

THIERRY BONNET

Drôle d'endroit pour chausser les patins. Et pourtant, on a pu glisser au Quai grâce à la patinoire "arty" installée pour la première fois au cœur du forum. Ouverte à tous, l'installation s'est dotée d'une ambiance lumineuse et musicale grâce aux artistes venus présenter projections, peintures et sculptures. Parmi les autres animations proposées: danse sur glace, hockey et spectacle déambulant dans le cadre de la pièce "Chat en poche".

SOMMAIRE

04 | Dossier
Angers, ville de tous les sports

08 | Actu
- Vers un budget maitrisé et volontariste | 8
- Tempo Rives lance son appel aux artistes | 9
- Terra Botanica, saison 7, démarre le 2 avril | 10
- 24 avril, rendez-vous à la Journée citoyenne | 11
- Angers Cœur de Maine : la concertation se poursuit | 12
- Un pôle créatif en bord de Loire | 13
- Les produits de la ferme en un clic | 14
- Comerso : moins de gaspillage, plus d'emplois | 15
- Biopole : un nouveau marché pour les ordures ménagères | 16

17 | Le point
Ligne B : début des travaux au plus tard en 2019

RICHEZ ASSOCIÉS

20 | Reportage
La collégiale Saint-Martin fête ses dix ans

22 | Quartiers
- Un espace pour les familles et les nounous | 22
- Les roulettes à la fête | 23
- Retour à la Roseraie, un an après | 24

26 | Communes
- Une association et un événement dédiés au bien-être | 26
- Lycéens et voisins partagent l'affiche | 27
- Visite guidée de Soucelles | 28

29 | À l'affiche
Les espoirs du foot défient l'Écosse à Jean-Bouin

30 | Tribunes

31 | Histoire
Premier cours de gravure à l'école des beaux-arts

Directeur de la publication : Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** Thierry Gintrand. **Responsable du pôle média :** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard, Benoit Chanteloup, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher. **Photo de Une :** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 93 500 exemplaires. **Dépôt légal :** 1er trimestre 2016. **ISSN :** 1772-8347.

ÉDITO

Du sport pour tous

JEAN-PATRICE CAMPION

S'il ne fallait retenir qu'un chiffre, sans doute serait-ce celui-ci : un Angevin sur deux pratique une activité sportive régulière.

Il est vrai qu'avec 260 clubs ou associations et plus de 90 disciplines présents sur notre territoire, notre ville propose une offre en matière de sport qui permet à chacun de trouver fortune. Entre les gymnases, les terrains, les piscines et les courts de tennis, plus de 200 installations sont en mesure de répondre à toutes les demandes.

Angers est une ville de sport, la ville de tous les sports, mais aussi une ville qui aime et encourage ses sportifs.

C'est le sens du plan Angers Sport 2020, dévoilé il y a quelques semaines et que la municipalité a bâti en concertation avec tous les acteurs du monde sportif, jusqu'aux écoles et aux entreprises en passant par l'office municipal des sports et les agents de notre collectivité.

Ce document n'existait pas jusqu'ici, il s'avère pourtant primordial. Il est l'occasion, en effet, de mettre en adéquation le projet des clubs et le souhait des pratiquants avec les objectifs de la municipalité. Et donc de garantir, dans ce domaine comme dans tous ceux dont la Ville a la charge, une cohérence dans la politique que nous menons au service de tous les habitants.

Allier sport de masse et grands événements populaires, favoriser tant le loisir que la compétition, telle est notre ambition.

Car si Tout Angers Bouge, qui réunit chaque année des milliers d'Angevins dans des trails urbains, participe à l'animation de la cité, le beau parcours d'Angers SCO au sein de l'élite du football français concourt à son rayonnement. Cette complémentarité, nous y tenons, comme nous tenons aux valeurs éducatives du sport. Ce sont là des enjeux de taille du plan Angers Sport 2020.

Cette année encore, plusieurs grands rendez-vous sont inscrits au calendrier : les championnats de France d'athlétisme en juin, prémices des Jeux Olympiques ; l'arrivée de la 3e étape du Tour de France au tout début du mois de juillet ; les championnats de France élite de natation…

Je ne doute pas que nous allons vivre ensemble des moments enchantés que seule la magie du sport sait nous offrir.

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Angers, ville de

Tout Angers Bouge, le dimanche 5 juin cette année, réunit des milliers d'Angevins autour des trails urbains mais aussi des nombreuses animations et initiations

tous les sports

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

proposées par les clubs et associations.

Amateur ou professionnel, licencié dans un club et/ou adepte d'une activité autonome, près d'un(e) Angevin(e) sur deux fait du sport régulièrement. La Ville a présenté sa feuille de route pour développer et accompagner toutes les pratiques.

Cinq ans, cinq grands axes déclinés en douze orientations. Roselyne Bienvenu, adjointe aux Sports, a dévoilé fin janvier le plan Angers Sport 2020 aux acteurs sportifs de la ville. Parmi les priorités : celle de favoriser le sport pour tous, et notamment la pratique en club. Pour cela, la Ville accompagne déjà les associations via une subvention de fonctionnement qui prend en compte leurs besoins au regard des activités proposées. Elle souhaite désormais que les clubs puissent intégrer à leur projet des orientations fortes comme la mixité filles / garçons, le soutien à la pratique des personnes de santé fragile ou à mobilité réduite, ou une offre pour les jeunes en situation délicate. L'idée est de renforcer et d'homogénéiser le partenariat entre la collectivité et les clubs.

Plan pluriannuel d'investissements

La Ville n'oublie pas pour autant les nombreux Angevins qui exercent leur activité physique de manière autonome. Des parcours de footing urbain sont ainsi envisagés, notamment dans les espaces naturels (Saint-Nicolas, Balzac, lac de Maine). Idem pour l'installation d'appareils de fitness en plein air ou de city-stade dans les quartiers. Des aménagements inscrits dans un plan pluriannuel d'investissements qui prévoit également la maintenance et la modernisation des équipements existants, mais également la construction de nouvelles structures mieux adaptées aux besoins : patinoire et parcs des sports de la Baumette et du Lac-de-Maine *(lire page suivante)*.

Valeurs éducatives et citoyennes

Tout cela vise à faciliter le développement du sport dans la ville et à travers lui la transmission des valeurs de loyauté, de respect et de dépassement de soi. Un des enjeux majeurs du projet sportif municipal dans lequel les clubs sont invités à jouer un rôle d'acteur de proximité. Notamment pour accompagner des jeunes en difficulté dans le cadre du programme de réussite éducative et du projet éducatif local. Objectif : mettre la pratique d'une activité physique au cœur de la formation citoyenne des enfants mais aussi des adultes.

"Favoriser le sport pour tous et notamment la pratique en club."

Faire rayonner Angers

La Ville accompagnera toujours le sport de haut niveau avec une attention particulière pour les filières d'excellence et un regard bienveillant sur les jeunes talents prometteurs en vue de l'olympiade 2016-2020. Sans oublier l'organisation d'événements populaires *(lire en page 7)*. Le territoire est déjà reconnu dans ce domaine mais ne s'interdit pas de regarder aussi vers les disciplines émergentes ou peu valorisées.

C'est aussi cela le sport : du spectacle pour tous et un formidable outil de rayonnement pour Angers et ses champions. ■

Ce qui va changer à la Baumette

Le futur centre municipal dédié au tennis prévoit 7 courts couverts, 4 courts extérieurs et 4 terrains de padel.

CABINET CRESPY-AUMONT

Parmi les trois grandes nouveautés du mandat en matière d'équipements sportifs, le parc des sports de la Baumette va conforter sa vocation d'accueillir à la fois les Angevins désireux de pratiquer une activité physique autonome mais aussi les clubs, associations et établissements scolaires. Les principales nouveautés se situeront dans le périmètre occupé par l'ancienne piscine. Angers tennis club (ATC) sera le club résident des locaux municipaux mis à sa disposition. Seize terrains de pétanque seront couverts et le skatepark sera déplacé. À noter également, le regroupement de toutes les activités du rugby et l'implantation d'un local dédié au club. Une réflexion est engagée pour installer le tir à l'arc dans un endroit plus propice à son développement. La réorganisation inclut enfin la construction d'une liaison routière qui facilitera l'accès au parc des sports mais aussi au nouveau pôle économique, au Sud de la gare.

Autre nouveauté : une nouvelle patinoire va normalement voir le jour fin 2018 dans le quartier Saint-Serge, à la place d'anciens hangars de la SNCF, près de l'arrêt de tramway Berges de Maine. De quoi répondre aux besoins exprimés par les usagers du vieux site du Haras en termes de confort, d'accueil du public, de places en tribunes et d'occupation de la glace. La future patinoire sera équipée de deux pistes. Une principale à vocation sportive et compétitive dotée d'une tribune de 2 500 places fixes, avec une possibilité de disposer de 1 000 places supplémentaires au besoin. La seconde sera destinée aux entraînements des clubs et aux pratiques éducatives et de loisirs. Le devenir du lac de Maine est aussi à l'étude. L'idée est de renforcer le rayonnement et l'attractivité de ce parc de loisirs en dopant ses nombreux atouts naturels, sportifs et touristiques. ■

EN CHIFFRES

260 clubs et associations sportives représentant plus de 90 disciplines.

36 000 licenciés et adhérents à un club ou une association sportive.

815 712 entrées dans les 5 piscines municipales en 2015, dont 416 471 à Aqua Vita.

2 835 joueurs de football licenciés, ce qui en fait le sport le plus pratiqué en club devant le tennis (1 865), le judo (1 056), le basket (1 043) et l'athlétisme (1 016).

6,8 millions d'euros de subventions versés par la Ville aux clubs amateurs et professionnels.

200 installations sportives : gymnases (62), terrains de sport (46), courts de tennis (62) piscines (5), patinoire, vélodrome…

LE SAVIEZ-VOUS ?

Du sport à la carte

La Ville propose un accès à de nombreux équipements pour une pratique sportive autonome et spontanée. C'est le cas par exemple chaque dimanche avec l'opération "Dimanche en baskets", salle Montaigne, de 10 h à 12 h 30. Sur place, la possibilité de faire du sport en famille avec du matériel mis à disposition, des activités encadrées par des animateurs et des espaces pour les plus jeunes (jardin baby-sport pour les 0-5 ans et mini-sport pour les 6-11 ans). À noter que tous les jours, sur la pause déjeuner de 12 h 15 à 13 h 45, il est possible de pratiquer le badminton salle Montaigne et la salle de tennis de table du parc des sports de la Baumette accueille toute l'année les pongistes. L'offre À'tout Sport à découvrir sur www.angers.fr et sports.angers.fr

LES GRANDS RENDEZ-VOUS SPORTIFS DE 2016

24 mars: France-Écosse espoirs, éliminatoires de l'Euro U21 de l'UEFA (football)

24 au 27 mars: Championnats de France des maîtres en petit bassin (natation)

26 et 27 mars: Demi-finales et finale de la Coupe de la Ligue (handball féminin, Trélazé)

6 et 7 avril: Circuit Sarthe-Pays-de-la-Loire (cyclisme)

16 et 17 avril: France-Pays-Bas, demi-finale de la Fed cup (tennis féminin, Trélazé)

17 avril: Course Angers-Pellouailles (athlétisme)

20 au 26 avril: Open Espace Anjou (tennis)

17 au 22 mai: Championnats de France de natation synchronisée

Du 26 au 28 mai: préparation au tournoi de qualification olympique de l'équipe de France (basket féminin)

27 mai: Marathon relais-entreprises (athlétisme)

5 juin: Tout Angers Bouge (trails et multisports)

24 au 26 juin: Championnats de France Élite (athlétisme)

THIERRY BONNET / ARCHIVES

4 juillet: Tour de France, arrivée de la 3e étape (cyclisme)

23 et 24 juillet: Triathlon d'Angers

15 au 17 septembre: Tournoi Pro Stars (basket)

18 septembre: 10 km d'Angers (athlétisme)

11 novembre: Cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville d'Angers (athlétisme)

17 au 20 novembre: Championnats de France Élite en petit bassin (natation)

THIERRY BONNET / ARCHIVES

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Roselyne Bienvenu,
adjointe aux Sports et aux loisirs

Pourquoi avoir élaboré un projet municipal pour le sport ?
Un tel document de référence n'existait pas. Le sport était pratiqué partout en ville, Angers accueillait de grands événements, la collectivité soutenait financièrement les clubs et les associations, mais un fil directeur manquait. Nous avons donc réuni les acteurs du monde sportif, l'office municipal des sports en tête. Mais aussi les établissements scolaires, les universités, les grandes écoles, les entreprises, ainsi que les agents municipaux dont l'expérience de terrain est précieuse. Angers Sport 2020 va permettre de mettre en adéquation le projet des clubs avec les objectifs fixés par la municipalité. L'idée est que nous œuvrions dans le même sens, en cohérence, afin d'optimiser les projets.

Quelle a été la réaction des acteurs du monde sportif ?
Le cadre fixé par le projet municipal est un référentiel commun suffisamment souple pour que chacun s'y retrouve. Il n'est aucunement question pour la Ville de s'immiscer dans le projet des clubs et d'influencer la pratique qu'ils restent libres de développer. Car une chose est sûre : sans eux, sans leurs dirigeants, leurs éducateurs et leurs bénévoles, le sport ne pourrait pas se développer à Angers. Nous souhaitons juste, et ils l'ont bien compris, connecter leurs activités à ce que nous souhaitons faire de la pratique sportive dans la ville. Je pense ici à la transmission de valeurs éducatives, à l'animation des quartiers, à l'accompagnement des plus fragiles et au sport pour tous, jeunes et moins jeunes.

"Connecter le projet sportif des clubs avec les objectifs de la municipalité."

Quid des sportifs qui ne souhaitent pas intégrer un club ou une association ?
On le constate tous les jours, la pratique du sport en autonomie est en plein boum. Partout à Angers, on court, on nage, on pédale, on marche… La Ville va accompagner cette pratique en dehors des structures dites traditionnelles. Nous réfléchissons par exemple à la mise en place d'itinéraires sportifs urbains. La question de l'occupation des équipements et de la répartition des créneaux d'utilisation est aussi posée. ■

THIERRY BONNET

Parmi les investissements annoncés, la poursuite du plan Places, comme ici place du Lycée dont la fin des travaux est prévue pour fin avril.

Vers un budget maîtrisé et volontariste

Niveau d'investissement adapté, maîtrise des dépenses de fonctionnement et taux d'imposition inchangés malgré la baisse constante des dotations de l'État, voici les orientations budgétaires pour 2016.

Dans un contexte de rigueur généralisée pour les collectivités locales, la majorité municipale a présenté au conseil municipal du 29 février ses orientations budgétaires pour 2016. Parmi elles, la volonté de maintenir un niveau d'investissement important. Ce dernier s'élève à 54 millions d'euros, soit 3 millions de plus qu'au budget primitif de 2015. Et cela à périmètre constant, en prenant en compte le transfert de certaines dépenses, notamment en matière de voirie et d'éclairage public, lié au passage d'Angers Loire Métropole en communauté urbaine. 13 millions sont inscrits pour les aménagements urbains et le logement. Idem pour l'entretien du patrimoine municipal. Plus de 4 millions au titre de la voirie et des espaces publics, 4,7 millions pour les sports et loisirs qui incluent les dépenses liées au réaménagement du parc des sports de la Baumette, ou encore 3 millions pour les parcs et jardins. *"Pour continuer à aménager la ville, nous devons maîtriser notre budget de fonctionnement. En 2016, pour la première fois, ce budget n'augmentera pas,* justifie Emmanuel Capus, adjoint aux Finances. *Cela passe par une très faible augmentation des frais de personnel, une baisse des budgets alloués aux services municipaux et une baisse des subventions, notamment aux associations. La chute vertigineuse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et des allocations compensatoires attribuées par l'État, moins 9 millions d'euros en cumulé pour 2016, impose à tout le monde de consentir des efforts budgétaires."* D'autant que, comme elle s'y était engagée, la municipalité n'augmentera pas les taux d'imposition. Prochaine étape après ce débat d'orientations budgétaires : le vote du budget primitif au conseil municipal du 29 mars. ■

LES 4 CHIFFRES CLEFS DU BUDGET

0 %
l'évolution des dépenses de fonctionnement. (+0,8 % en 2015, +6,7 % en 2014).

- 9 millions d'euros,
la perte au titre de la dotation globale de fonctionnement et des diverses allocations compensatrices.

+3 millions d'euros,
la hausse des dépenses d'investissement à périmètre constant (51 millions en 2015).

18 millions d'euros,
le montant de l'emprunt (- 0,5 million d'euros par rapport à 2015).

Tempo Rives lance son appel aux artistes

Assurer une première partie du festival Tempo Rives (du 13 juillet au 16 août), c'est le challenge proposé par la Ville aux groupes de musiques actuelles amateurs et émergents du Maine-et-Loire. Pour cela, rien de plus simple, il suffit de faire parvenir démos ou liens internet (Soundcloud, Bandcamp…) jusqu'au 15 avril. Pas de casting sur scène cette année, le jury de professionnels procédera à la sélection à partir des candidatures reçues. Le public sera aussi invité à désigner son coup de cœur via les réseaux sociaux et le site web de la Ville www.angers.fr.

LÉONARD DE SERRES / ARCHIVES

Le groupe de rap Mové Sort Cartel sur scène l'an dernier.

Contacts par mail à tremplintemporives.dac@ville.angers.fr ou par voie postale à Tempo Rives, direction Cultures, Patrimoines, Créations, BP 80 011, 49 020 Angers Cedex 02.

À NOTER

THIERRY BONNET

Catherine Leblanc a annoncé sa démission pour raisons professionnelles de son poste d'adjointe au maire en charge des Relations internationales, du tourisme et du rayonnement de la ville lors du conseil municipal du 29 février.
La prochaine séance, le 29 mars, marquera l'entrée de Montaine Huteau, cadre bancaire, comme conseillère municipale de la majorité "Angers pour vous".
Les délégations de Catherine Leblanc seront réattribuées.

DIETMAR FEICHTINGER ARCHITECTES

La nouvelle passerelle de la gare dévoilée

Cours Saint-Laud, le nouvel écoquartier d'affaires situé de part et d'autre des voies ferrées de la gare Saint-Laud, s'articule autour de 70 000 m² de bureaux, 350 logements, 2 000 m² de commerces de proximité, d'un parc urbain arboré de 8 000 m² et d'une passerelle. Le projet architectural de cette dernière a été dévoilé. Signé de l'agence Dietmar Feichtinger Architectes (DFA), l'ouvrage connectera les places Giffard-Langevin et Sémard grâce à une promenade suspendue d'une centaine de mètres qui desservira le parvis des immeubles Quatuor et les quais SNCF via des ascenseurs et des escaliers. *"Cette passerelle est un projet emblématique du renouvellement urbain de tout ce secteur de la gare,* explique le maire Christophe Béchu. *Un signal fort de la dynamique angevine qui permettra de désenclaver la rive sud et d'ouvrir le nouveau quartier sur la gare et le centre-ville."*
Les travaux, dont le coût est estimé à 5 millions d'euros, commenceront fin 2018 pour une livraison début 2020.

THIERRY BONNET

Terra Botanica, saison 7, démarre le 2 avril

C'est le 2 avril que le parc Terra Botanica ouvre ses portes. À (re)découvrir : 275 000 espèces végétales venues du monde entier et de nombreuses animations pour les enfants et les familles. À commencer par les projections dynamiques en 4D, les balades dans les airs en ballon captif *(photo)* ou à la cime des arbres, les promenades en barque, la "Ruée vers l'ambre"… À noter parmi les nouveautés de 2016 : le spectacle "Le trésor de la Pérouse" qui narre l'aventure de deux aventuriers angevins, le village des lutins agrandi et une vingtaine de lieux actualisés et transformés. Et dès le week-end précédant l'ouverture, les 27 et 28 mars, la première édition des "Printemps de Terra", un rendez-vous gratuit pour promouvoir la filière végétale : vide-jardin (le lundi 28), marché aux plantes, village d'artisans, exposition, opération "J'adopte une plante !" et Végépolys en fête. **www.terrabotanica.fr**

EN BREF

BIEN VIVRE SA RETRAITE
L'espace Welcome propose des permanences pour les retraités le vendredi matin, à 10 h : les loisirs à partager (25 mars), et information sur le bénévolat, la prévention santé, les associations (1er avril). Renseignements et inscriptions au 02 41 23 13 31.

ALORS ON DANSE
Les après-midi dansants du CCAS à destination des retraités ont lieu aussi le dimanche. Première date le 20 mars aux greniers Saint-Jean avec Alter Ego. Autres bals de l'année les 20 mai, 12 juin, 14 octobre et 25 novembre. Contacts : 02 41 23 13 31 et 02 41 68 55 77.

JOBS D'ÉTÉ
Offre d'emplois saisonniers ; rencontre avec des pros de l'animation, de la restauration, du social ou de l'agriculture ; ateliers CV, lettre de motivation et préparation à l'entretien d'embauche ; infos sur les échanges internationaux, les transports, la santé… Rendez-vous le 30 mars aux greniers Saint-Jean, de 10 h à 18 h. www.angers.fr/jeunes

PRINTEMPS DES POÈTES
La poésie sous toutes ses formes : lectures, récitals, ateliers d'écriture, expositions… jusqu'au 28 mars. Programme sur www.angers.fr et l'application Angers l'agenda.

AMNESTY INTERNATIONAL
31e salon "Des artistes pour la liberté" en présence de 90 peintres, sculpteurs, graveurs, photographes… jusqu'au 20 mars aux salons Curnonsky. Entrée libre.

CHASSE AUX ŒUFS
Dimanche 27 mars, chasse aux œufs solidaire du Secours populaire au parc de la Garenne : animations, ateliers, braderie de jouets…

Le point sur nos engagements

24 avril, rendez-vous à la Journée citoyenne

THIERRY BONNET

Faten Sfaïhi, adjointe à la Citoyenneté et à l'intégration

"Seule ville de plus de 100 000 habitants à proposer un tel rassemblement, Angers organise le 24 avril sa 2e Journée citoyenne, un dispositif relayé dans cent quarante villes françaises. Preuve de l'engagement angevin dans la démarche, un séminaire interrégional s'est tenu le 1er février à La Cité, sous la houlette de l'observatoire national de l'action sociale (Odas) avec pour ambition de créer un réseau des villes organisatrices. Objectif : échanger sur les bonnes pratiques, notamment dans l'accompagnement des projets des habitants.
À Angers, l'esprit de la manifestation reste inchangé : inviter les Angevins, dans toute leur diversité, à donner une journée de leur temps pour leur ville, en participant à titre individuel ou collectif à des actions d'intérêt général, pour le bien commun, autour de valeurs partagées. Les chantiers menés cette année seront principalement consacrés à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie. Je pense par exemple au nettoyage des berges de la Maine, à des plantations de fleurs dans une rue, à des actions de sensibilisation. Chaque quartier sera impliqué grâce à la mobilisation des habitants. Les actions proposées l'an dernier avaient principalement émergé des services municipaux et de quelques associations. Cette année, ce sont surtout les Angevins qui nous ont fait remonter leurs projets, leurs besoins, leurs envies. Reste maintenant à faire vivre ces belles idées. J'invite donc toutes les Angevines et tous les Angevins à se joindre à ce grand moment citoyen et à participer à une des trente initiatives organisées. Pour cela, il suffit de s'inscrire à partir de début avril sur www.angers.fr ou de se rendre dans les relais-mairie."

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

À L'HONNEUR

Favre d'Anne retrouve une étoile

THIERRY BONNET / ARCHIVES

"Une étoile brille à nouveau après notre nouveau départ il y a six mois. Pari réussi, merci." C'est la phrase qui trône en page d'accueil du site internet du "loft culinaire" ouvert par le restaurateur angevin Pascal Favre d'Anne au premier étage de l'hôtel 21 Foch. L'étoile fait référence à la distinction reçue du célèbre guide Michelin, huit ans après celle obtenue pour son précédent établissement du quai des Carmes. Il rejoint ainsi les deux restaurants étoilés de l'agglomération : Une île, du chef Gérard Bossé (9, rue Max-Richard à Angers) et le Château de Noirieux, tenu par Gérard Côme (26, route du Moulin à Briollay).

INTERVIEW

Alain Furber,
chef du service cardiologie au CHU d'Angers

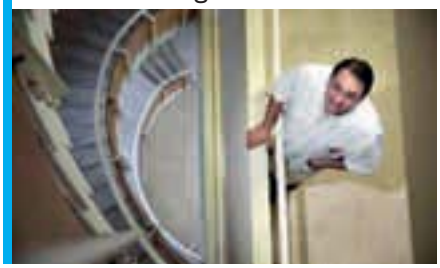

THIERRY BONNET

En quoi consistent Les Parcours du cœur qui auront lieu le 2 avril ?
C'est une journée dédiée à la prévention des risques cardiovasculaires, via la promotion de l'activité physique, que la Fédération française de cardiologie organise chaque année. Durant cette journée, les principes que nous défendons se résument en trois objectifs : 0 cigarette, 5 fruits et légumes et 30 minutes d'activité physique par jour.

Quel est le programme de la journée ?
Un parcours d'activités physiques et sportives en famille est proposé autour du Quai et au parc Balzac. En parallèle, dans le forum du Quai, des stands de prévention seront installés. Tabacologie, diététique, informations sur les maladies cardiovasculaires et le diabète, démonstration des gestes qui sauvent…, les Angevins trouveront des réponses à leurs interrogations et pourront soutenir l'action de la Fédération en faisant des dons.

Quelles sont les recommandations à suivre pour éviter ces maladies ?
L'activité physique est essentielle : 30 minutes par jour diminuent de 30 % le risque d'événement cardiovasculaire. Rien de difficile ou de coûteux. Il suffit par exemple de préférer se rendre au travail à pied ou privilégier les escaliers aux ascenseurs. Manger sainement et équilibré est également important, car la consommation de fruits et légumes prévient les maladies. Quant au tabac, il est parfois consommé dès l'école primaire, c'est pourquoi tout un volet de nos actions se fait avec les scolaires. ■

Angers Cœur de Maine : la concertation se poursuit

Les Angevins ont pu découvrir de mai à septembre dernier les aménagements urbains du projet Angers Cœur de Maine, à l'occasion de la phase de concertation préalable. Pour mémoire, cette vaste opération va concerner pour le mandat en cours deux grands secteurs : "Centre-ville Maine", des pieds du château à la place Molière, en passant par le bas de la montée Saint-Maurice, la place de la Poissonnerie, le pont de Verdun et la rue Beaurepaire ; et "Quai Saint-Serge", au sud de la zone d'activité. Le recours à l'avis des Angevins se poursuit pour déterminer les usages des futurs espaces publics des deux sites, des rives de la Maine et de la rivière en général. Acteurs du tourisme, des loisirs, de la culture et du sport, les commerçants, les habitants via les conseils de quartier et les maisons de quartier, ainsi que les riverains et les usagers réguliers (lycéens, étudiants…) sont ainsi consultés lors d'ateliers collaboratifs notamment. Les travaux débuteront début 2017 par la réorganisation des accès à la voie des berges du côté du château. La livraison des espaces publics est prévue à la rentrée 2019. ■
www.angers.fr

GRETHER / PHYTOLAB

Le futur aménagement du secteur Centre-ville Maine.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lancement du prix de l'innovation sociale

Le centre communal d'action sociale (CCAS) a lancé le prix de l'innovation sociale locale. Ouvert aux associations du champ de la solidarité, aux entreprises de l'économie sociale et solidaire et aux collectifs de citoyens, il a pour but de soutenir des initiatives innovantes en faveur de la solidarité à Angers, qui répondent à des besoins nouveaux ou pas encore couverts. Trente-cinq projets ont été déposés dans une des six thématiques retenues parmi lesquelles la lutte contre l'isolement, l'insertion sociale et professionnelle, mais aussi l'accès aux droits ou encore le développement du principe de réciprocité, autour du modèle du "bénéficiaire-bénévole". Pour chaque thématique, une dotation de 3 000 euros récompensera un projet, en plus d'un appui technique pour sa mise en œuvre.

THIERRY BONNET

L'ancienne usine d'hameçons abrite dix ateliers.

Un pôle créatif en bord de Loire

Aux Ponts-de-Cé, en bord de Loire, les anciens établissements Cannelle accueillent désormais Rive d'arts. Artisanat et animations culturelles y ont rendez-vous pour faire du lieu un espace de création ouvert à tous.

Vue imprenable garantie. C'est avec la Loire pour décor que travaille Ghislaine Ferreira, artiste-peintre, depuis son installation à Rive d'arts aux Ponts-de-Cé, en début d'année. *"Forcément c'est un cadre assez privilégié…"* Comme elle, une dizaine de professionnels des métiers d'art ont installé leur atelier dans ce grand bâtiment face au pont Dumnacus, ancien siège de l'entreprise d'hameçons Cannelle qui a fermé ses portes en 1998.

"Il fallait trouver un moyen de réhabiliter ce site, ancré dans l'histoire des Ponts-de-Cé et qui bénéficie d'une situation remarquable, explique Jean-Paul Pavillon, adjoint à la Culture et au tourisme. *Nous souhaitions qu'il retrouve une vocation économique tout en étant ouvert au public. D'où l'idée d'accueillir des ateliers d'artistes, qui pourront eux-mêmes contribuer à l'animation du lieu."*

Ainsi dix ateliers, sur deux niveaux, encadrent une vaste agora centrale qui, jusqu'à fin avril, présente une exposition sur l'histoire du site depuis la fondation des établissements Cannelle en 1945. Enluminure, lutherie, graphisme et design, création de bijoux et de vitraux : les spécialités présentes sont très diverses et créent une émulation entre les artisans. *"C'est un environnement très stimulant, d'autant plus que dans nos professions nous sommes souvent isolés dans notre atelier"*, détaille le verrier Claude Thoraval. Et pour favoriser les échanges, deux employées municipales ont leur bureau sur place avec une mission d'animation : *"Nous avons mis en place un petit-déjeuner collectif, le mardi matin, pour proposer un temps de rencontre régulier"*, indique ainsi Élise Callebaut, coordinatrice de Rive d'arts.

L'ensemble, dont la commune reste propriétaire, accueille également l'hôtel-restaurant, Les 3 Lieux, qui a ouvert ses portes début 2015. ■

"Un atout pour notre visibilité"

Après avoir travaillé plusieurs années à son domicile, la créatrice de bijoux Anne Quesseda s'est installée à Rive d'arts début février. *"Pour un artisan, travailler chez soi est souvent une première étape afin de tester la viabilité de son activité. Mais de mon côté il était temps de trouver un environnement de travail extérieur, avec d'autres professionnels. C'est évidemment stimulant et cela permettra sans doute d'imaginer des projets collectifs. Ici nous bénéficions en plus d'un cadre magnifique, qui fait venir beaucoup de public. C'est bien sûr un atout fort en termes de visibilité."*

THIERRY BONNET

Les produits de la ferme en un clic

Acheter en ligne directement aux agriculteurs, c'est ce que propose le drive fermier ouvert l'automne dernier à Angers. Créé par vingt-deux producteurs du département avec le soutien de la chambre d'agriculture et le réseau "*Bienvenue à la ferme*", il propose des produits locaux, issus de l'agriculture biologique ou raisonnée : œufs, produits laitiers, fruits, légumes, plantes fleuries, volailles, vin, bœuf…
"Pour nous tous c'est une activité complémentaire des marchés ou de la vente directe sur le lieu de production, explique Jérôme Denechau, producteur de légumes et de plantes fleuries à Ingrandes-sur-Loire. *Notre activité progresse mois après mois, pour se situer aujourd'hui autour de cinquante commandes par semaine."*
Si la commande et le paiement se font bien en ligne, le retrait des marchandises, le jeudi, dans un local situé à proximité du MIN, est l'occasion de rencontrer des producteurs. *"Nos acheteurs sont désireux de ce contact avec les agriculteurs,* note Jérôme Denechau. *Nous leur proposons des dégustations, des recettes également publiées sur notre site internet et échangeons sur nos produits."* ■

THIERRY BONNET

Les commandes sont préparées et retirées par les clients rue du Maine, à Angers.

www.drive-fermier.fr/49

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une trentaine de jardins et stands dédiés au végétal, 7 000 m² d'exposition, des animations, des spectacles, des conférences… Tous les deux ans, l'Expo Flo organisée par les élèves ingénieurs d'Agrocampus Ouest, sur le campus de Belle-Beille, crée l'événement autour du végétal. Du 18 au 20 mars, le thème "Semons la zizanie" sera décliné sous toutes ses formes par ces futurs professionnels du paysage et de l'horticulture.
Programme sur expoflo.free.fr

L'actu du Tour à Angers est en ligne

RADU RAZVAN / SHUTTERSTOCK.COM

Angers et le territoire accueilleront une arrivée d'étape du Tour de France lundi 4 juillet. En prévision de l'événement, une rubrique spéciale est ouverte sur www.angers.fr/tdf2016 Toutes les informations sur l'accueil du Tour à Angers y sont progressivement mises en ligne, notamment le programme des animations proposées à cette occasion. Les informations pratiques, en termes de stationnement, de circulation et d'accès au centre-ville, y seront également détaillées.

EN BREF

ANGERS TÉLÉ : ACCORD DU CSA

Fin février, le conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a donné son accord à la reprise de la chaîne Angers Télé par le chef d'entreprise Saïd Chabane, par ailleurs président d'Angers SCO. Mi-octobre, un jury composé de Benoît Pilet, président d'Angers Télé, d'élus, d'actionnaires et de personnes qualifiées, avait retenu le projet de Saïd Chabane, l'estimant *"le mieux ancré dans le territoire angevin et le plus susceptible de participer à son rayonnement"*. Le nom de la chaîne et l'essentiel de la grille des programmes seront conservés.

L'UNIVERSITÉ D'ANGERS EN TÊTE DES CLASSEMENTS

Les chiffres récemment publiés par le secrétariat d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche le confirment : à Angers, 59,1 % des étudiants obtiennent leur licence en trois ans, soit le meilleur taux de réussite au niveau national. Régulièrement placée en tête des classements des villes où il fait bon vivre, Angers a également été reconnue en 2013 comme la deuxième ville de France où il fait bon étudier (magazine *L'Étudiant*). À noter que le territoire accueille 38 000 étudiants répartis sur trois pôles universitaires et neuf grandes écoles.

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU LE 22 MARS

Animations de 10 h à 17 h, place du Ralliement, avec le service Eau et assainissement d'Angers Loire Métropole et la maison de l'environnement de la Ville d'Angers. Gratuit.

STÉPHANE PILLAUD / SPORTISSIMO

L'élite du hand féminin à l'Arena Loire

Trélazé accueillera les 26 et 27 mars les quatre meilleures équipes françaises de handball féminin dans sa salle de l'Arena Loire, à l'occasion des derniers matchs de la Coupe de la Ligue. Le samedi, place aux demi-finales entre Nice et Issy-Paris (18 h) puis entre Metz et Fleury-Loiret (20 h). Le lendemain, la grande finale opposera les équipes victorieuses de la veille à 16 h. Le club qui soulèvera le trophée sera directement qualifié pour disputer une coupe d'Europe. www.handball49.com

Comerso : moins de gaspillage, plus d'emplois

Pierre-Yves Pasquier.

THIERRY BONNET

Récupérer les invendus des grandes surfaces pour les livrer aux associations d'aide alimentaire en faisant appel à des salariés en insertion : c'est la bonne idée qu'a eue Pierre-Yves Pasquier, un jour de 2011. *"Je travaillais pour une grande entreprise agroalimentaire et constatais l'énorme quantité de marchandises partant à la poubelle chaque jour. Des denrées dont les associations d'aide alimentaire ont grand besoin, mais qu'elles ne peuvent pas facilement récupérer faute de moyens humains et/ou matériels."*

Fondé en 2013 avec la complicité d'un associé, Rémi Gilbert, Comerso crée ce lien logistique entre professionnels de l'alimentaire et associations. Les premiers bénéficient d'une déduction fiscale, les seconds d'un apport de denrées à date limite de consommation courte mais consommables, immédiatement réparties dans les centres de distribution.

C'est le cas du Secours Populaire qui récupère ainsi près de 500 kilos de produits chaque jour. *"Ce partenariat nous a permis de faire face à l'augmentation du nombre de personnes aidées dans le département"*, explique Stéphane Lepage, responsable départemental.

Cerise sur le gâteau : cette activité génère des emplois au sein de l'entreprise d'insertion Envie Anjou : *"Onze chauffeurs assurent la tournée de ramassage avec les camions d'Envie dans une quinzaine de départements."* ■

INTERVIEW

#ANGERS FRENCHTECH

DR

Machiko Ozawa,
Pdg Faith France

Pourquoi Faith Inc. s'installe à Angers ?
Faith Inc. appartient à Faith Group qui compte 363 salariés au Japon. Nous souhaitions nous implanter en France. En recherchant une ville où nous installer, nous avons repéré Angers pour son dynamisme culturel et digital. Enfin, Angers est réputée comme une excellente ville-test et nous souhaitions disposer d'un site de test pour FaRao Pro, notre produit phare.

Pouvez-vous nous en dire plus sur FaRao Pro ?
Au Japon, les ambiances musicales occupent une place centrale dans tous les lieux publics. FaRao Pro est une solution numérique destinée notamment aux commerçants qui souhaitent adapter la musique d'ambiance de leur magasin à leur activité ou à un événement. Nous souhaitons donc développer en France et en Europe ce marché sur lequel nous avons une expertise incontestable.

Quelles sont les prochaines étapes ?
Nous allons rapidement installer nos bureaux dans le centre-ville. Dans un premier temps, nous serons quatre mais l'objectif est de se développer. La version française de FaRao Pro sera commercialisée d'ici à juin 2016. Nous mettrons à la disposition de nos clients français 150 chaînes musicales et des ambiances personnalisées. À terme, nous proposerons une offre de services plus complète. Nous souhaitons aussi mettre en place des passerelles culturelles avec, pourquoi pas, la venue d'artistes de notre maison de disque Nippon Columbia. ■

Nouveau marché pour Biopole : 2 M€ d'économie chaque année !

En juillet dernier, les conseillers communautaires décidaient l'arrêt définitif de Biopole, l'usine de traitement mécano-biologique de Saint-Barthélemy-d'Anjou. Quatre mois plus tard, un accord avec son exploitant signait la fin du contentieux entre Angers Loire Métropole et Géval. Ce protocole transactionnel rendait alors possible le lancement d'un appel d'offres pour le transfert, le transport et le traitement des ordures ménagères. Attribué à l'entreprise Granjouan Saco depuis le 1er mars, ce marché permet aujourd'hui de connaître le coût du traitement des ordures ménagères du territoire. Celui-ci s'élève à 147,90 euros la tonne hors taxe. *"Soit un gain de près de 2 millions d'euros par an par rapport au scénario d'une restructuration de l'usine"*, souligne Joël Bigot, vice-président en charge de l'Environnement et des déchets.

BiO
POLE
SAMUEL MEELDIJK

Une issue dont se félicite particulièrement Dominique Bréjeon, vice-président en charge des Parcs et jardins communautaires et maire de Saint-Barthélemy-d'Anjou : *"Les riverains et les habitants des quartiers environnants retrouvent une vie apaisée"*, souligne-t-il.

À noter qu'une solution de reclassement a été trouvée pour l'ensemble des salariés qui travaillaient sur le site de Biopole jusqu'à sa fermeture. Le contentieux avec le constructeur de l'usine, Vinci, est quant à lui toujours en cours. ■

EN BREF

MA THÈSE EN 180 SECONDES

Le CNRS et la Conférence des présidents d'université (CPU) organisent dans toute la France le concours "Ma thèse en 180 secondes". Le défi proposé aux doctorants : expliquer leur thèse à travers un exposé clair et convaincant, en trois minutes. En Pays de la Loire, trois demi-finales auront lieu en simultané à Angers, au Mans et à Nantes le 29 mars. u-bretagneloire.fr

DÉMONSTRATIONS DE BROYAGE DE VÉGÉTAUX

Proposées par Angers Loire Métropole, elles auront lieu dans les déchèteries des Brunelleries (Bouchemaine) le 6 avril, de Villechien (Saint-Barthélemy-d'Anjou) le 8 avril, du Haut-Coudray (Montreuil-Juigné) le 13 avril, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h ; d'Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) le 14 avril, de la Claie Brunette (Juigné-sur-Loire) le 15 avril, de 10 h à 12 h et de 14 h 40 à 16 h 30. www.angersloiremetropole.fr/dechets

LE CHIFFRE

5 700 personnes ont participé au Forum pour l'emploi organisé fin février au centre de congrès par l'agence économique Angers Loire Développement (Aldev) et ses partenaires. Cette nouvelle édition a mobilisé les entreprises du territoire qui proposaient plus de 1660 postes dans les domaines de l'industrie, du commerce, des services, de la santé…

De nombreuses conférences ont ponctué la journée, autour de l'utilisation du numérique dans la recherche d'emploi notamment.

Le premier budget de la communauté urbaine sera voté au conseil de mars

Le budget 2016 d'Angers Loire Métropole est inscrit à l'ordre du jour du conseil communautaire du 14 mars. Ses grandes orientations ont été présentées aux élus en février. Premier constat : grâce au passage en communauté urbaine et à la dotation annuelle bonifiée de 3,7 millions d'euros versée par l'État, les recettes de fonctionnement sont maintenues au niveau de celles de l'an passé. Ainsi entre 2014 et 2020, la perte cumulée de dotation globale de fonctionnement sera de 28 millions d'euros alors qu'elle aurait été de 46,6 millions d'euros sans cela. *"D'un strict point de vue financier, cette décision était la bonne"*, a souligné Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole. Deuxième constat : la poursuite de la progression de l'épargne brute. *"Les efforts de gestion et de rigueur sont cependant à maintenir puisque le niveau des recettes aura toujours tendance à diminuer."* Enfin, l'encours de la dette continue à baisser : moins 8 millions d'euros en un an. Les dépenses d'investissement sont quant à elles estimées à 86,5 millions d'euros en 2016. Les principales concernent : l'urbanisme, le logement et l'aménagement urbain (17,9 millions d'euros dont 8,9 pour les aides au logement) ; le développement économique (14 millions d'euros) ; les réserves foncières (4,9 millions d'euros) ; l'enseignement et la recherche (4,4 millions d'euros).

Ligne B du tram : début des travaux au plus tard en 2019

La construction de la ligne B du tramway démarrera au plus tard en 2019 pour une mise en service commerciale en 2022. Un report décidé par les conseillers communautaires pour ne pas augmenter les impôts durant le mandat.

Un report de vingt-quatre mois pour affiner le financement de l'investissement et se placer en cohérence avec le calendrier des opérations de rénovation urbaine à venir, dans les quartiers de Belle-Beille et Monplaisir. Voilà ce qu'ont décidé les conseillers communautaires, en cohérence avec l'avis unanime des maires du territoire.

"Il n'est pas question de suspendre ou de remettre à un prochain mandat cet investissement majeur et structurant pour notre territoire, a affirmé le président. *Avec cette décision, nous faisons le choix de la responsabilité écologique, environnementale et économique."* Écologique et environnementale, car s'inscrivant dans la logique de la COP21, ainsi que l'a rappelé Bernard Dupré, vice-président en charge des •••

RICHEZ ASSOCIÉS

Place François-Mitterrand.

Déplacements : *"La création de la deuxième ligne de tramway, qui s'accompagnera d'une réflexion approfondie sur le réseau de bus et les modes de transport alternatifs adaptés à notre territoire, répond à notre volonté de participer à la lutte contre le changement climatique."*

Le pont dès 2017

Économique car ce délai supplémentaire va permettre à la communauté urbaine de rechercher d'autres leviers que la fiscalité pour financer cet investissement. *"Toutes les pistes seront étudiées : c'est un engagement volontariste sur le plan des finances publiques"*, a souligné Christophe Béchu. Un engagement partagé par une très large majorité des représentants du territoire : 81 pour, 11 contre et 1 abstention. Longue de 9,9 kilomètres et comptant 19 stations, cette seconde ligne reliera Belle-Beille à Monplaisir. Elle nécessite également la réalisation d'un nouveau pont sur la Maine, dont la construction est maintenue dans les délais prévus, à partir de 2017 *(lire en page suivante)*. ■

Aux abords du centre de congrès.

RICHEZ ASSOCIÉS

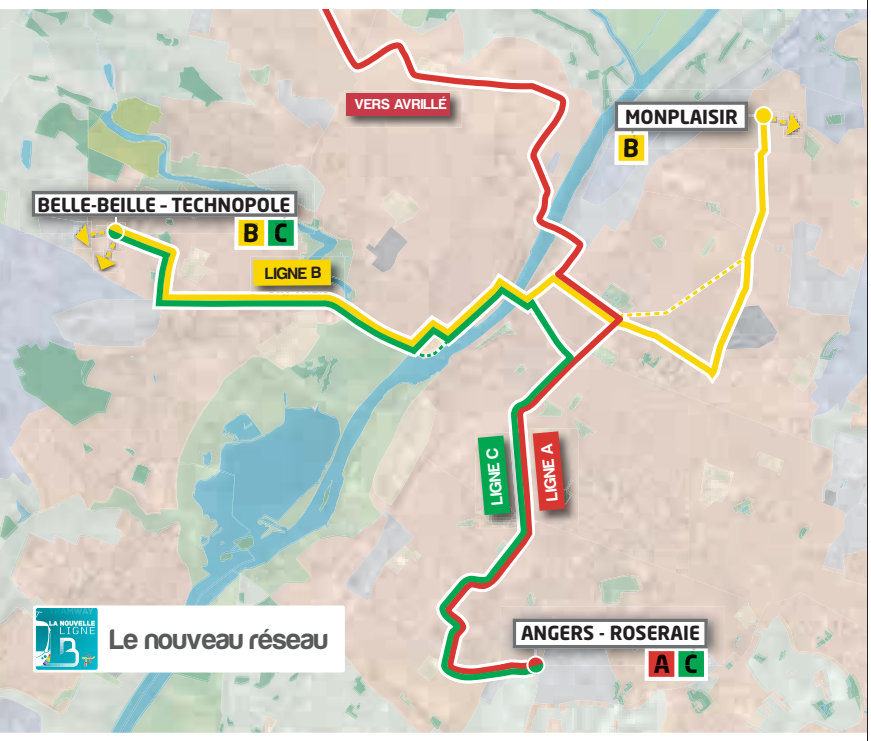

ANGERS LOIRE METROPOLE / DIRECTIONN DE LA COMMUNICATION / CELINE LAMBERT

La construction de la ligne B permettra la mise en service de trois lignes commerciales : l'actuelle A d'Avrillé à la Roseraie, B de Belle-Beille à Monplaisir, C de Belle-Beille à la Roseraie.

Ce que les maires en pensent

Marc Goua,
député-maire de Trélazé

"J'approuve la décision du report du démarrage des travaux de la seconde ligne de tramway : je ne voulais pas d'une nouvelle hausse d'impôts pour nos concitoyens, ni pour les entreprises."

Pierre Vernot,
maire de Saint-Lambert-la-Potherie

"Il est difficile de faire coexister dans un même espace et autour de la place de l'Europe à Monplaisir, l'opération de renouvellement urbain et le chantier du tramway. Cet aspect justifie le report décidé."

Sébastien Bodusseau,
maire de Sarrigné

"Cette décision nous permet de respecter l'engagement pris en début de mandat de ne pas augmenter la pression fiscale. Elle nous offre également le temps nécessaire pour travailler sur le maillage du réseau de transports en commun, aller dans le sens de l'évolution des modes de déplacements et de la préservation de notre environnement."

Joël Bigot,
maire des Ponts-de-Cé

"J'approuve ce report et la réalisation de cette ligne complète qui va desservir des quartiers importants d'Angers. Cette ligne devra être accompagnée d'une réorganisation du réseau de transports en commun pour faciliter encore plus les connexions entre le bus et le tram et proposer un maillage efficace sur le territoire."

Jacques Chambrier,
maire de Savennières

"Décider d'un investissement de 245 millions d'euros, dont 215 à la charge d'ALM, c'est injecter du pouvoir d'achat dans l'économie locale pour créer un équipement très utile et donner du sens à la solidarité territoriale. Les collectivités doivent s'endetter quand la conjoncture rend les agents économiques frileux."

Damien Coiffard,
maire de Mûrs-Érigné

"C'est une décision de bon sens, le fruit d'un travail responsable et collectif de l'ensemble des élus sur ce dossier."

LONGUEUR
9,9 kilomètres, de Belle-Beille à Monplaisir.

RAMES
18 rames de tramway seront nécessaires pour l'exploitation de la ligne.

COÛT
245 millions d'euros hors taxe (valeur mai 2014) pour l'ensemble du projet.

STATIONS
19 stations jalonneront la ligne B dont 2 à restructurer.

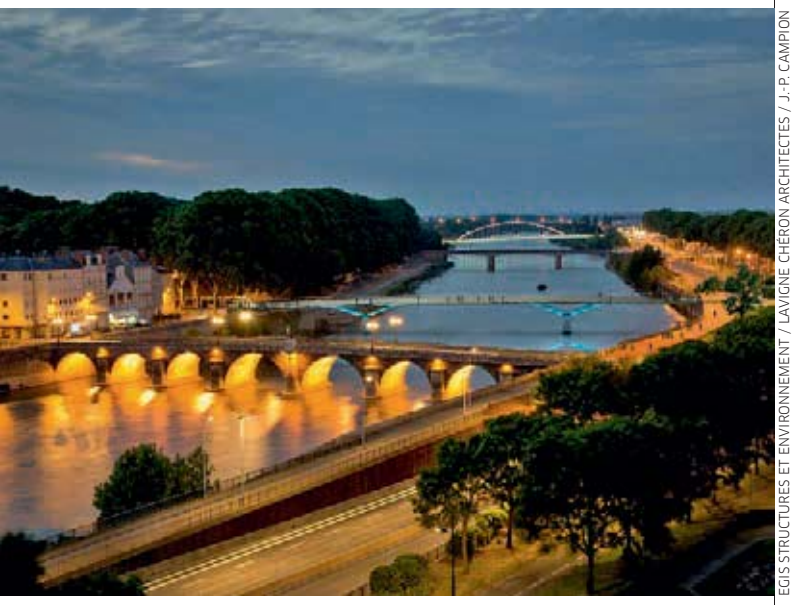

EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT / LAVIGNE CHÉRON ARCHITECTES / J.-P. CAMPION

Un nouveau pont sur la Maine dès 2017

Les travaux de construction du nouveau pont sur la Maine débuteront comme prévu en 2017, en cohérence avec le calendrier de réalisation du projet de réaménagement des berges, Cœur de Maine. Imaginé par le cabinet d'architectes Lavigne-Chéron, déjà concepteur du pont Confluences, ce nouvel ouvrage de 130 mètres, situé au même endroit que l'ancien pont des Treilles, accueillera tramway, piétons et cyclistes.
C'est un ouvrage tout en finesse qui reliera les places La Rochefoucauld et Molière. Un choix des élus d'Angers Loire Métropole afin de ne pas masquer le pont de Verdun tout proche et de garantir une insertion harmonieuse dans l'environnement.
Le nouveau pont reposera sur deux piles construites dans le lit de la Maine et surmontées de quatre points d'accroche : un principe de construction qui garantit un écoulement normal des eaux en cas de crue.

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Bernard Dupré

vice-président en charge des Déplacements et infrastructures de transport

Les conseillers communautaires ont approuvé le démarrage des travaux de la seconde ligne de tramway en 2019 à une très large majorité. Un choix que vous qualifiez de "réaliste"...
Comme la plupart des élus, j'aurais aimé que l'on puisse réaliser cette nouvelle ligne le plus rapidement possible. Mais il faut être réaliste. Il n'aurait pas été correct, et encore moins responsable, de prendre cette décision alors que les maires et les équipes municipales se sont engagés à ne pas augmenter les impôts sur le mandat. Or, réaliser tout de suite l'intégralité de cette ligne aurait entraîné un impact fiscal dès 2019.
Notre choix de reporter la mise en service en 2022 est cohérent avec le calendrier des opérations de renouvellement urbain qui vont être menées à Monplaisir et Belle-Beille. À Monplaisir, ce n'était tout simplement pas réalisable de commencer les travaux alors que la place de l'Europe, qui va accueillir une station de tramway, doit être complètement repensée. Nous allons mettre à profit ce délai supplémentaire pour trouver des moyens complémentaires de financement de cet investissement majeur pour notre territoire.

Pourquoi ne pas avoir retenu l'option consistant à réaliser la ligne en plusieurs tranches ?
Cette option n'était pas satisfaisante pour plusieurs raisons. Outre qu'il s'agissait de l'hypothèse la plus coûteuse, elle aurait donné le sentiment qu'un secteur d'Angers était favorisé au détriment d'un autre.
De plus, cela aurait rendu le réseau de transport moins performant et donc moins attractif pour les usagers.

Comment cette nouvelle ligne va-t-elle renforcer le réseau de transport en commun de l'agglomération ?
Le tramway n'est pas une fin en soi : c'est un élément structurant de notre réseau de transport en commun, un projet qui va s'accompagner d'une réflexion approfondie pour tenir compte des besoins spécifiques des différentes composantes du territoire. La mise en service de cette nouvelle ligne s'accompagnera d'une refonte du réseau des bus et d'un redéploiement des moyens, en concertation avec l'ensemble des maires de la communauté urbaine. ■

La collégiale Saint-Martin fête ses dix ans

Voilà dix ans qu'elle a rouvert au public, après vingt années de travaux. Un anniversaire qui mérite bien une visite et la découverte d'une saison 2016 exceptionnelle entre exposition, concerts, visites théâtralisées et moments insolites.

32 000
visiteurs sont accueillis chaque année à la collégiale Saint-Martin.

17 mètres
c'est la hauteur de la façade de la collégiale, rue Saint-Martin.

4 000
scolaires sont accueillis chaque année, de la maternelle au lycée.

Ils chuchotent, observent, galopent d'une statue à l'autre et s'amusent de leurs découvertes. Le lieu est solennel mais l'atmosphère ne l'est pas : en cet après-midi pluvieux, une classe de primaire savoure la visite de la collégiale Saint-Martin. Une visite qui n'a rien d'austère grâce à un programme adapté à l'âge des visiteurs bien sûr et au vaste champ d'investigation qu'offrent les lieux : sculptures, blasons, archéologie, bestiaire… De la maternelle au lycée, la collégiale accueille ainsi près de 4 000 jeunes chaque année. Les enfants sont également nombreux à participer aux ateliers proposés au cours des vacances scolaires.

Une façade de 17 mètres

"Témoin de son temps, la collégiale est aussi un équipement vivant ancré dans son époque", souligne Isabelle Leygue, responsable du site. Depuis sa réouverture au public, la collégiale propose en effet de nombreux rendez-vous outre les activités pédagogiques : des expositions temporaires, une saison musicale (Les Résonances Saint-Martin), des animations familiales… *"C'est un lieu ouvert à toutes les expressions artistiques, avec une programmation guidée par les voix, la danse contemporaine, les musiques y compris actuelles…"*, résume la responsable.
Et c'est encore plus le cas en 2016, année de célébration des dix années de la rénovation du monument.
De janvier à décembre, cette saison "spécial dixième anniversaire" offre autant d'occasions de pousser la porte de ce bâtiment à l'imposante façade de dix-sept mètres de hauteur, en plein cœur d'Angers. Un bâtiment longtemps dissimulé aux yeux des Angevins par des immeubles construits au 19e siècle, et très détérioré, comme en témoignent les photos d'archives grand format exposées à la collégiale jusqu'en septembre.

Un sauvetage de vingt ans

Car c'est un véritable sauvetage qui a été mené par le Département de Maine-et-Loire, propriétaire des murs depuis 1986. Vingt années ont été consacrées aux campagnes de fouilles et à la restauration avant la réouverture au public, en juin 2006. Depuis cette date, les Angevins et visiteurs de passage ont été plus de 350 000 à fouler les pavés de la collégiale. À y admirer la collection permanente de statues religieuses, à se plonger dans son histoire et celle de l'architecture religieuse du Grand Ouest… Et à se laisser surprendre par cette lumière si particulière, toute de douceur, changeante comme les saisons. ■

En savoir plus sur
www.collegiale-saint-martin.fr

Jusqu'au 31 mai, tous les jours sauf le lundi de 13 h à 18 h ; puis tous les jours du 1er juin au 30 septembre de 10 h à 19 h. 3 et 4 euros, gratuit jusqu'à 18 ans. Entrée gratuite le dernier dimanche de chaque mois.

JEAN-PATRICE CAMPION

JEAN-PATRICE CAMPION

FRÉDÉRIC CHOBARD

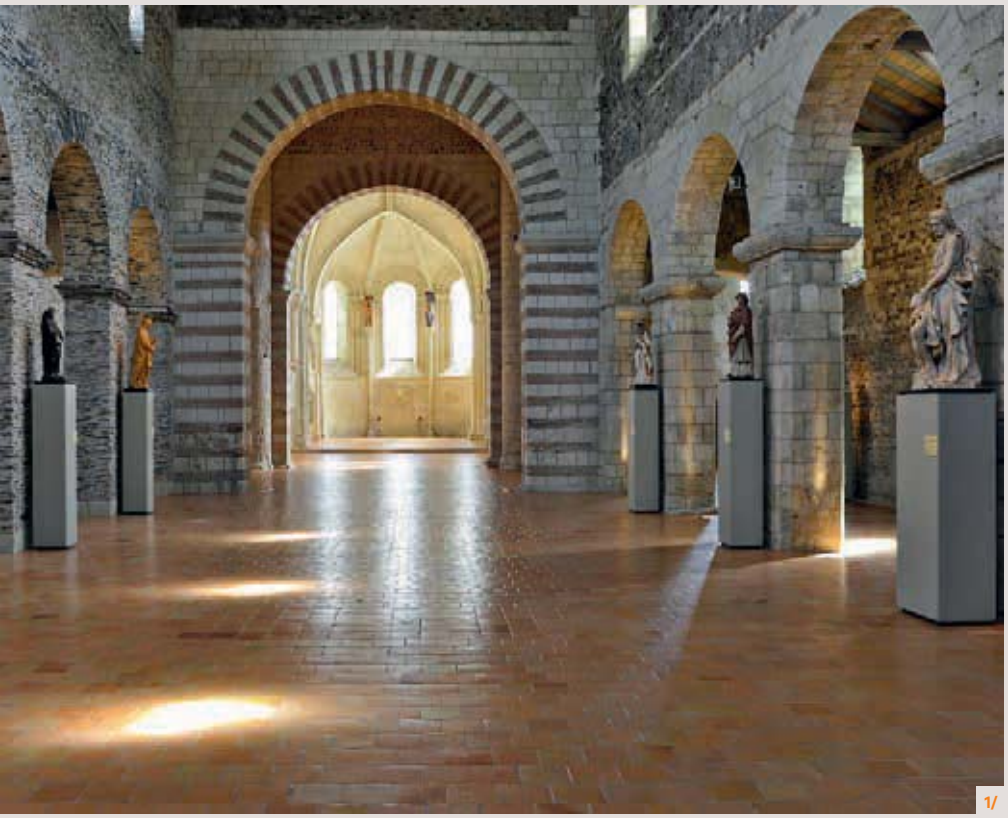

1/

1/ La collégiale présente une collection permanente de statues religieuses du 14e au 20e siècle, toutes originaires d'Anjou, en terre cuite, pierre, bois ou plâtre. Deux d'entre elles ont été découvertes sur le site lors des fouilles et ont retrouvé la place qu'elles occupaient après plusieurs siècles d'absence : une Vierge à l'Enfant en pierre polychrome des années 1360-1370, la statue de Sainte-Marguerite et le dragon, œuvre en pierre du 16e siècle.

2/ Du printemps à la fin de l'été, la saison musicale de la collégiale propose chaque année des rendez-vous d'exception, comme ici la «Simphonie du Marais». En juin, Les Résonances Saint-Martin accueilleront la Maîtrise des Pays de la Loire puis les Pages et Chantres du centre de musique baroque de Versailles.

3/ La chapelle des Anges date de la fin du 12e siècle ou du début du 13e siècle. Après avoir servi de magasin de charbon, elle devint une buanderie et son abside une écurie, entre 1800 et 1850-1860.

4/ La crypte dévoile la succession des premières églises, construites aux 5e, 6e et 7e siècles.

5/ Des ateliers sont proposés au jeune public pendant les vacances scolaires.

2/

3/

FRÉDÉRIC CHOBARD

4/

5/

PHILIPPE NOISETTE

À NOTER

Le programme des dix ans

Pour l'anniversaire de sa réouverture, la collégiale propose un programme articulé autour de dix temps forts. Après un début de saison en musique, le cycle de conférences se poursuit jusqu'au mois de juin. La saison musicale de la collégiale reprend quant à elle en mars et connaîtra un point d'orgue avec La Maîtrise des Pays de la Loire (23 juin) suivie des Pages et Chantres du centre de musique baroque de Versailles (24 juin). La programmation des dix ans compte encore d'autres belles surprises : danse contemporaine avec la Cie Yvann Alexandre (23 et 24 mai), goûter et gâteau d'anniversaire (11 et 12 juin), soirée pyjama avec lecture de contes (17 juin)…

THIERRY BONNET

Atelier motricité à la MPT Monplaisir, animé par Catherine Chailloux, à gauche.

Monplaisir

Un espace pour les familles et les nounous

Un accueil du relais assistants maternels (RAM) d'Angers est ouvert depuis le 2 février à Monplaisir, au sein du relais-mairie. Objectif : fournir toutes les informations relatives à l'accueil individuel des jeunes enfants de 0 à 3 ans par des assistant(e)s maternel(le)s à leur domicile ou au sein d'une MAM, ou par une garde à domicile. Le RAM propose ainsi d'accompagner les familles dans leurs démarches administratives : recrutement, places disponibles, législation en vigueur (tarifs, types de contrat, salaires…), et aides de la CAF. Il offre aussi la possibilité aux professionnels et aux enfants de participer à des temps ludiques adaptés à l'épanouissement du petit et à sa découverte des autres (ateliers d'éveil et de motricité, sorties dans les bibliothèques, ludothèques, musées…). Le RAM est enfin un lieu ressource pour les professionnels souhaitant être guidés dans leur pratique : droit du travail, formations, outils pédagogiques. C'est la première fois qu'une antenne ouvre dans un quartier ; l'accueil étant jusqu'à présent centralisé à l'hôtel de ville. ■

Accueil du RAM de Monplaisir, relais-mairie, 2 bis, boulevard Allonneau. Ouvert le mardi et le jeudi, de 14 h à 17 h 30, avec ou sans rendez-vous. Contacts : 02 41 37 52 20, www.angers.fr/famille

Hauts-de-Saint-Aubin

INTERVIEW

THIERRY BONNET

Jacqueline Léger

organisatrice de Rand'Art

Chaque mercredi, vous organisez une randonnée couplée à une visite d'exposition. Pourquoi une telle idée ?
C'est l'occasion de réunir mes deux activités favorites : la marche à pied et l'art. L'idée m'est venue en découvrant les Anciennes Écuries de Trélazé avec une amie randonneuse.

Comment se déroule une Rand'Art ?
Nous nous retrouvons à la maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin. Soit nous partons directement à pied, soit nous rejoignons le lieu de la balade en voiture. Les circuits font de 6 à 8 km en moyenne, visite culturelle incluse. Je repère toujours les lieux au préalable, afin de guider le groupe dans les temps prévus et en toute sécurité.

Comment choisissez-vous les itinéraires ?
Je m'adapte à l'actualité culturelle. Par exemple, nous sommes allés à pied au centre de congrès pendant le festival Premiers Plans. Nous nous rendons régulièrement à la Galerie 5 de la bibliothèque universitaire de Belle-Beille, au centre culturel Georges-Brassens à Avrillé, à la médiathèque de Montreuil-Juigné, à Bouchemaine, et même autour de Rablay-sur-Layon où nous sommes allés marcher en décembre.

Et dans le quartier ?
J'ai organisé une randonnée à l'occasion de "Jardin'art" : un événement qui permet de découvrir des œuvres exposées dans les jardins du quartier. Et pour "Jour de fête" en mai, je prépare un itinéraire jusqu'au château de La Perrière. ■
Maison de quartier, 02 41 73 44 22.

Banchais

Les roulettes à la fête

Les amateurs de rollers et autres engins à roulettes sont attendus le dimanche 3 avril pour la 12e édition du Roller Tour des Banchais. *"Cette manifestation a été créée par la commission loisirs et fêtes pour dynamiser le quartier"*, indique Alexandre Biczysko, le directeur de la maison de quartier des Banchais. L'engouement du public, année après année, et la mobilisation des bénévoles pour tenir les stands et sécuriser le parcours montrent que c'était une bonne idée. Des animations seront proposées tout l'après-midi sur le parking du Super U des Banchais, assurées par des associations partenaires : les clubs de l'Intrépide d'Angers, de Briollay pour une découverte du skike (du ski sur roulettes), et des Hawks pour un tournoi découverte de roller hockey. Et plein d'autres prouesses acrobatiques. L'un des moments phares sera la grande balade de 8,5 km, qui sillonnera le quartier jusqu'à Monplaisir (départ à 16 h). Nouveauté cette année : un parcours pour les débutants sera tracé sur le parking. À noter : il est possible d'emprunter les rollers, les casques et les genouillères sur place. Ceux qui ne roulent pas pourront même se détendre sur des transats. ■

Renseignements : maison de quartier des Banchais, 02 41 60 83 43.

MAISON DE QUARTIER DES BANCHAIS

Une balade de 8,5 km est proposée dans le quartier.

Doutre

Direction la plage pour le robot de Bordillon

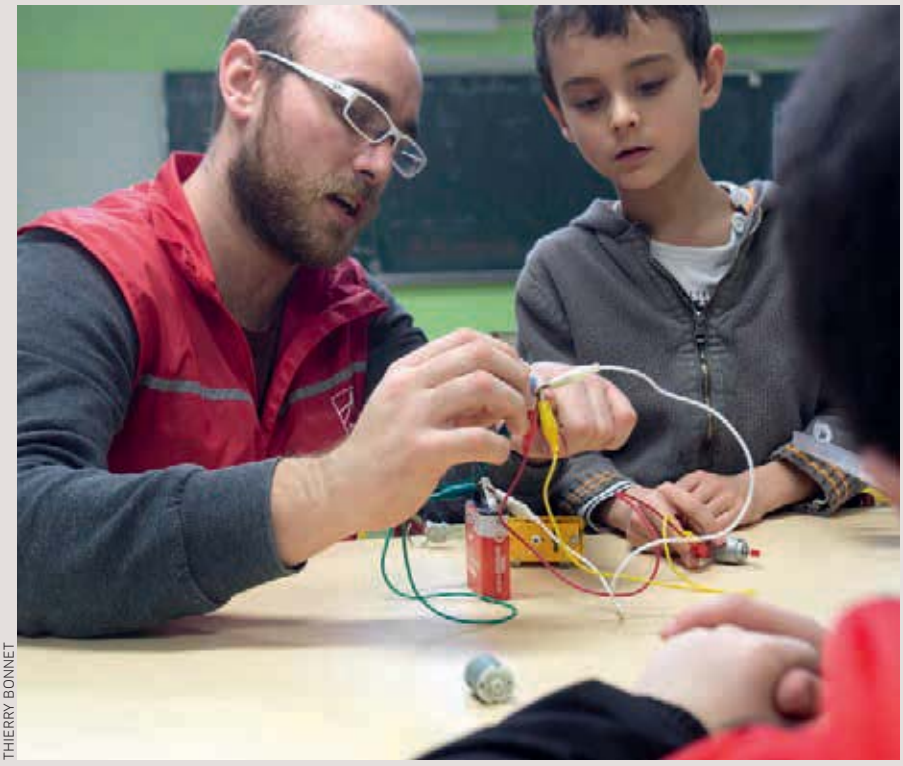

THIERRY BONNET

Il aura quatre-vingt-dix secondes pour pousser, soulever, pécher… "Chalusso", une contraction de chapeau-lunette-soleil, est le robot construit par quatorze élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école Grégoire-Bordillon, dans le cadre des temps d'activités périscolaires. L'engin s'apprête à concourir aux prochains Trophées de robotique le 19 mars, au parc des expositions.
Un sacré défi pour ces ingénieurs en herbe qui, deux fois par semaine, découpent, peignent, assemblent des composants, connectent, testent, réfléchissent et s'amusent. Avec un intérêt pédagogique fort : apprendre à travailler et à coopérer autour d'un projet, aborder de manière ludique des notions de mathématiques et de sciences et s'initier au maniement d'outils dans le respect des consignes de sécurité. ■

Roseraie

Retour à la Roseraie, un an après

Chose promise… Un an après y avoir lancé sa première Journée de quartier, le maire, Christophe Béchu, est revenu au-devant des habitants, des associations et autres acteurs de la Roseraie, le jeudi 25 février. Au menu des visites : l'association Salpinte sans frontière, la Mission locale angevine, alors fermée pour une quinzaine de jours suite à des incivilités à l'encontre du personnel, des rencontres avec les enfants de l'école Jean-Jacques-Rousseau et des médiateurs sportifs. Autant d'opportunités pour le maire de prendre le pouls du quartier et d'échanger par exemple sur la prévention et la sécurité, la gestion en directe par la Ville du centre Jean-Vilar depuis début janvier, ou encore les actions d'insertion menées au profit des jeunes demandeurs d'emploi notamment. En clôture, durant plus de trois heures, la variété des questions était également au programme de la réunion publique, salle Jean-Vilar. L'occasion d'aborder le stationnement gênant, le plan urgence voirie – qui a d'ores et déjà permis de mobiliser 1 million d'euros au bénéfice de nombreuses rues –, et encore l'accessibilité du Hutreau. Après décision du conseil municipal d'avril, le parc pourrait ouvrir au public tous les jours dès cet été, après des aménagements de sécurisation nécessaires à l'accueil des enfants du centre de loisirs. ■

THIERRY BONNET

Christophe Béchu en visite à l'école Jean-Jacques-Rousseau lors d'un atelier enfants-parents.

Justices

Le maire en visite dans le quartier des Justices le 26 janvier

JEAN-PATRICE CAMPION

Réunion publique au Trois-Mâts avec Maxence Henry, l'adjoint du quartier, et le maire.

Le stade Jean-Bouin, le cercle de boule de fort, une concession automobile boulevard de la Liberté, le stade de la Baraterie… Pour sa journée aux Justices, le 26 janvier, le maire a multiplié les rendez-vous, accompagné de l'adjoint de quartier Maxence Henry. En soirée, plus de 300 personnes ont assisté à la réunion publique organisée au Trois-Mâts. L'occasion de revenir sur les réalisations menées dans le quartier en 2015, avec notamment dix rues refaites dans le cadre du plan urgence-voirie, et de partager un constat : *"La montée du SCO en Ligue 1 n'a pas occasionné les nuisances que l'on pouvait craindre aux abords du stade Jean-Bouin."* Au rang des annonces, en 2016 commenceront les travaux de réfection de la rue de la Madeleine et de transformation de la place Saint-Léonard, prévue de septembre 2016 à mai 2017. ■

Centre-ville

L'art angevin selon Can-Art

Mehdi Abadlia et ses sept acolytes du bimestriel Can-Art se sont lancés l'an dernier dans l'aventure de l'édition de magazines. La joyeuse bande s'est retrouvée autour de l'idée de partager ses pratiques et ses influences artistiques et culturelles. 100 % angevine, la revue s'intéresse à la vie artistique locale. *"Notre but est de promouvoir l'art angevin sous toutes ses formes, en proposant une plateforme de partage et de diffusion aux artistes qui en ont envie, mais en se détachant de l'actualité culturelle, déjà couverte par les médias locaux classiques"*, explique Mehdi. La sortie en janvier du premier numéro de ce fanzine fait figure de grande première, puisque tous sont amateurs :
"On s'est beaucoup entraidé, relu, critiqué pour améliorer le contenu et mener à bien ce projet."
Dans cette première revue, autour d'un dossier central qui s'intéresse à un acteur de la vie artistique et à son œuvre, le lecteur retrouve des séries d'illustrations, des extraits de romans à suivre sous forme d'épisodes, et des critiques de films et de séries. *"La ligne éditoriale est assez large, car on veut se donner la liberté de parler de tout ce qui nous passionne"*, résume Mehdi Abadlia. Distribué au prix de 5 euros dans cinq points de vente, dont les librairies Richer et Contact, Can-Art va lancer une deuxième campagne de financement participatif sur Ulule pour l'impression de son prochain numéro. ■
Pour participer : yggdrasill.association@gmail.com.

THIERRY BONNET

L'équipe à l'origine du fanzine Can-Art.

Permanences de vos élus

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin, mercredi 16 et 30 mars, 6 et 13 avril, de 9 h à 10 h 30. Centre Jacques-Tati, Point service ville. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin, mercredi 16 et 30 mars, 6 et 13 avril, de 10 h 30 à 12 h. Relais-mairie, place Guy-Riobé. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

CENTRE-VILLE

Karine Engel, mercredi 16 et 30 mars, de 14 h à 15 h 30. Pôle territorial, 5, allée du Haras. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

DOUTRE, HAUTS-DE-SAINT-AUBIN

Alain Fouquet, samedi 9 avril, de 10 h à 12 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 64

Laure Halligon, samedi 19 mars et 2 avril, de 9 h à 11 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 34

Laure Halligon, mercredi 16, 23 et 30 mars, 6 et 13 avril, de 9 h à 11 h. Relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin. Rendez-vous au 02 41 05 40 34

MONPLAISIR

Faten Sfaïhi, samedi 2 avril, de 10 h à 12 h. Relais-mairie, espace Galliéni. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON

Alima Tahiri, mercredi 16 et 30 mars et 6 avril, de 14 h à 16 h. Point info quartier. Rendez-vous au 02 41 05 40 39

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Maxence Henry, samedi 19 et 26 mars et 2 avril, de 10 h à 12 h. Mairie de quartier, Trois-Mâts. Rendez-vous au 02 41 05 40 42

ROSERAIE

Gilles Latté, mercredi 16, 23 et 30 mars, 6 et 13 avril, de 9 h 30 à 11 h. Relais-mairie, 3, rue André-Maurois. Rendez-vous au 02 41 05 40 64

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE, SAINT-MICHEL
Jeanne Robinson-Behre, samedi 26 mars et 9 avril, de 10 h à 12 h. Hôtel de ville, salle du Roi René. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

Permanences du maire sans rendez-vous

DOUTRE / SAINT-JACQUES
Christophe Béchu, le maire, poursuit ses permanences sans rendez-vous dans les quartiers un samedi par mois. Les Angevins qui souhaitent le rencontrer sont invités à se présenter le samedi 2 avril, de 8 h 30 à 12 h, à la chapelle Saint-Lazare.

JEAN-PATRICE CAMPION

Prochaine Journée de quartier du maire le jeudi 24 mars au Lac-de-Maine. Réunion publique à 19 h 30 salle Chupin.

PHILIPPE NOISETTE

Muriel et Cécile, deux des créatrices des JTF.

Saint-Léger-des-Bois

Une association et un événement dédiés au bien-être

Derrière l'événement "Les Journées totalement femme", les 12 et 13 mars, il y a d'abord une histoire d'amitié. Celle de quatre femmes, toutes habitantes de Saint-Léger, en quête de nouvelles rencontres et portées par l'envie de partager leurs passions. *"Agnès et Carine sont en reconversion professionnelle vers la socio-esthétique et le coaching en image. Muriel vend des parfums à domicile et moi, je crée des bijoux"*, explique Cécile Bouesnard. Une association, et surtout un événement annuel, sont nés l'an dernier. Au programme des Journées: ateliers cuisine et créatifs, défilé de mode, marché de créateurs, animation flash-mob pour l'association Les Ailes roses, espace bien-être et apéro-concert… *"Le succès de la première édition nous a surprises, avec la visite de 1 500 personnes… Cette parenthèse conviviale, ouverte à tous, rejoint les attentes de beaucoup de gens, les femmes comme les hommes."* ■

lesjtf.canalblog.com

EN BREF

Mûrs-Érigné

FESTIVAL COULEURS CHANSON

Le 17 mars au centre culturel Jean-Carmet, projection d'un film sur Gérard Pierron. Concerts les 18, 19 et 20 mars avec France Léa, Jacques Bertin, Michel Boutet, Tomislav, Jean-Pierre Niobé et Céline Villalta. Pendant tout le mois, exposition "Sillons Sillages" à la médiathèque. www.murs-erigne.fr

Sainte-Gemmes-sur-Loire

VINIFLORE

Expo-vente de vins et produits du terroir issus des lycées agricoles de France et des végétaux de la jardinerie. Les 19 et 20 mars de 10 h à 18 h au lycée Le Fresne. Entrée libre.

Villevêque

CHASSE AUX ŒUFS

Le 27 mars autour du moulin L'Engrenage. Réservation obligatoire au 06 76 29 73 66, moulinvilleveque@gmail.com. 1 euro par enfant.

Saint-Lambert-la-Potherie - Saint-Léger-des-Bois

Une aire de covoiturage à l'Ouest

PHILIPPE NOISETTE

Située à proximité des axes vers Nantes, Paris et Angers, à l'entrée Ouest du territoire, l'aire de covoiturage des Landes offre une quinzaine de places de stationnement pour les voitures et un emplacement sécurisé pour les vélos. Un aménagement voulu par les deux communes pour favoriser les alternatives au "tout voiture". *"D'ailleurs l'aire sera prochainement accessible depuis le centre-bourg par une piste cyclable et nous espérons, à terme, un arrêt supplémentaire de la ligne 9 du réseau Anjou Bus"*, explique Franck Poquin, maire de Saint-Léger-des-Bois. ■

Avrillé

Lycéens et voisins partagent l'affiche

Avant la promulgation de l'état d'urgence, des groupes d'élèves s'attardaient régulièrement devant le lycée professionnel Paul-Émile Victor ou sur les pelouses des jardins des alentours. Tout aussi régulièrement, des plaintes de voisins parvenaient à la proviseure de l'établissement, Cécile Humbert-Mohammedi. Erwan Mandin, professeur d'arts appliqués, a cherché une solution pour apaiser ce conflit en s'appuyant sur les deux heures consacrées chaque semaine à l'accompagnement personnalisé, un cours basé sur l'interdisciplinarité et la dynamique de projet. *"J'ai proposé de créer un projet en collaboration avec les voisins en nous inspirant de l'artiste JR, un photographe qui utilise le collage participatif de photos grand format dans l'espace public pour sensibiliser à des problématiques sociales"*, explique l'enseignant. Avec Sébastien Annereau, professeur de lettres, ils rédigent un courrier expliquant le projet: photographier ensemble élèves et voisins, puis les afficher sur les murs du lycée en grand format, deux mètres par trois. *"On a fait du porte-à-porte pour présenter le projet,* racontent Thomas, Cynthia, Édouard et Victorine, quatre des dix-huit élèves. *Une quinzaine d'entre eux a accepté de collaborer et nous avons passé de bons moments pendant les séances de pause."* Au final, le pari a fonctionné au-delà des espérances du professeur. Prochaine étape: faire sortir les affiches des murs du lycée pour les exposer à la mairie et à l'espace culturel. Sans oublier la participation à un concours organisé par le ministère de l'Écologie, qui s'intéresse à la question du "vivre ensemble durablement". Résultats en mai. ■

PHILIPPE NOISETTE

Par le biais de la photo, les lycéens et riverains du lycée ont renoué le lien.

Montreuil-Juigné

INTERVIEW

PHILIPPE NOISETTE

Alain Boussemart,

Union montreuillaise d'associations culturelles (Umac)

Comment s'organise le festival départemental de sketches de Montreuil-Juigné ?
Pour la treizième édition du festival, nous avons à nouveau cherché à réunir un panel d'humoristes en herbe venus de tout le département. En solo, en duo ou en groupe, seize sketches sont présélectionnés par l'Umac. Ils passent devant un premier jury le 15 mars à la salle Jacques-Brel. À l'issue de cette soirée, dix sketches, dont deux troupes d'enfants, sont retenus pour le spectacle final qui a lieu en avril.

Pourquoi avoir lancé cet événement ?
Ce festival est l'événement phare de l'Umac, qui regroupe trois associations culturelles ayant chacune leurs activités à l'année. Nous offrons une scène aux individuels et aux troupes amateurs qui n'ont pas souvent l'occasion de se produire hors de leur quartier ou village, dans un vrai spectacle.

Comment se déroule la finale ?
Les sketches, qui s'enchaîneront, doivent durer moins de douze minutes et peuvent être des extraits de pièces, des textes connus ou créés pour l'occasion. Le spectacle, dont l'invité d'honneur est Patrick Cosnet, le fondateur de la compagnie de Pouancé, se terminera par la remise de quatre prix par le jury. ■

Dimanche 3 avril à 15 h, salle Jacques-Brel.

Soucelles

Nature et patrimoine au bord du Loir

Avec un tiers de la surface de la commune couverte par la forêt, Soucelles est l'un des poumons verts du territoire. *"D'ailleurs les projets du mandat ont tous pour point commun le bien vivre et la mise en valeur de nos atouts"*, souligne le maire, Daniel Clément. À commencer par la création de cheminements doux, entre Soucelles et Villevêque, mais aussi entre le bourg, où sont situées les deux écoles, et le quartier du domaine de l'Hermitage habité par près de 500 Soucellois. La mise en valeur du patrimoine touristique et naturel de Soucelles passe également par la création d'un sentier découverte nature et d'un parcours sportif dans la forêt, dont l'inauguration est prévue le 5 juin. Dans le même esprit, l'espace naturel du Loir va être valorisé grâce à de nouveaux aménagements. *"Nous allons soigner l'accueil des familles, des pêcheurs, des personnes handicapées avec des installations spécifiques, face à la baignade de Villevêque"*, détaille le maire. Objectifs : permettre à chacun de profiter de ce cadre naturel exceptionnel et le faire davantage connaître des habitants du territoire.

PHILIPPE NOISETTE

Les bords du Loir.

La fontaine guérisseuse

Soucelles compte également de nombreuses richesses et curiosités patrimoniales qui, à elles seules, méritent la visite. Certaines sont situées sur des propriétés privées, comme le menhir Le Doigt de César. D'autres, comme la chapelle Saint-Julien, dans le bourg de la Roche-Foulques, le dolmen de la Pierre-Césée, classé monument historique, ou encore le château de Soucelles appartiennent à la commune et peuvent donc se découvrir aisément. "*Nous ouvrons les portes de la chapelle chaque année à l'occasion des Journées du patrimoine ainsi que les trois semaines précédentes,* explique Caroline Corvaisier, adjointe à la Communication. *C'est l'occasion de découvrir les statues en bois polychrome qu'elle abrite, restaurées par la commune."* Autres curiosités : le pigeonnier octogonal construit en 1776, une rareté dans la région, ou encore la fontaine Saint-Armel, située derrière le lavoir, réputée au 19e siècle pour soigner les yeux et la goutte… Autant de richesses à découvrir en suivant les itinéraires de randonnée disponibles sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie. ■

PHILIPPE NOISETTE

Le maire, Daniel Clément.

PHILIPPE NOISETTE

La chapelle Saint-Julien et ses statues polychromes.

REPÈRES

POPULATION : 2600 habitants
SITUATION : 15 kilomètres au nord d'Angers
À DÉCOUVRIR : la chapelle Saint-Julien, le dolmen de la Pierre-Cesée, la fontaine Saint-Armel…
SITE INTERNET : www.soucelles.fr

UNE GUINGUETTE AU BORD DU LOIR

Directement situé dans le lit du Loir, le restaurant a été aménagé dans un ancien moulin à eau de Soucelles. La guinguette du Moulin-de-la-Boire dispose d'une terrasse en ponton sur l'eau et propose une ambiance chaleureuse en musique tout l'été, avec spécialités de poissons et anguilles de Loire. www.guinguettedumoulin.fr

Toutes les sorties sur
angers.fr/agenda
et sur l'appli Angers l'agenda

comquest Crédits photos : ©AFP - ©FFF - Istockphoto © VivoeVale, JoseIgnacioSoto

LES ESPOIRS DU FOOT DÉFIENT L'ÉCOSSE À JEAN-BOUIN

Ils ont moins de 21 ans et sont les futurs cracks – certains sont à la porte des Bleus – de l'équipe de France de football. Angers les accueille au stade Jean-Bouin le jeudi 24 mars pour une rencontre officielle comptant pour les éliminatoires du prochain Euro U21 de l'UEFA. L'adversaire du soir : l'Écosse, que les Bleuets avaient battu au match aller (2-1) à Aberdeen. Les jeunes Français sont deuxièmes de leur poule avec trois victoires, un nul et une défaite contre l'Islande qui trône en tête du classement. Le match d'Angers pourrait permettre aux Rabiot (PSG), Tolisso (Lyon), Amavi (Aston Villa) et autres Mendy et Nkoudou (OM) de se rapprocher d'une qualification pour le Championnat d'Europe qui se tiendra du 16 au 30 juin 2017 en Pologne. Pour mémoire, c'est le grand retour des Espoirs en terres angevines depuis novembre 2011, où ils avaient dominé la Slovaquie (2-0).

Coup d'envoi jeudi 24 mars, 21 h, stade Jean-Bouin à Angers.

ANGERS POUR VOUS - MAJORITÉ

Un projet de budget 2016 ambitieux et réaliste

Fin février, nous avons présenté, dans le cadre du débat d'orientations budgétaires, notre proposition de budget 2016. Il est à la fois ambitieux et réaliste.

Ambitieux puisqu'il maintient un niveau d'investissement de près de 50 millions d'euros afin de continuer à mettre en place les engagements pris devant vous en 2014.

Réaliste également. Les mesures correctrices engagées dès 2014, à savoir la diminution du recours à l'emprunt et les efforts de gestion des dépenses de fonctionnement, commencent à porter leurs fruits et nous ont permis d'augmenter l'épargne de la Ville pour la première fois depuis 2002.

Cependant, le budget 2016 est toujours contraint à la fois par les baisses de dotation de l'État, qui devraient représenter 42 millions d'euros sur l'ensemble du mandat, mais également par les fortes augmentations des dépenses de fonctionnement menées sur la période 2008-2013. Une maîtrise des dépenses est aujourd'hui nécessaire.

C'est pourquoi nous nous sommes engagés dans une démarche de chasse au gaspillage. Chaque poste de dépense dans le budget de la ville a été et est encore analysé afin de supprimer les doublons, et s'assurer que chaque centime dépensé soit utile. Nous travaillons donc constamment pour améliorer les services rendus aux Angevins.

Les efforts que nous nous imposons, nous les demandons à nos partenaires. Comme annoncé, les subventions de la Ville vont diminuer en moyenne de 4 %. Le CCAS ne sera pas impacté. Garant du vivre ensemble et de la solidarité avec nos concitoyens les plus fragiles, son budget reste stable en 2016.

Comme nous nous y étions engagés, les impôts n'augmenteront pas en 2016.

Le budget 2016 de la Ville d'Angers est à l'image de la politique que nous menons depuis le début de notre mandat.

En tant que majorité, nous avons la responsabilité de réaliser des économies pour faire face à la situation budgétaire actuelle. La solution de facilité aurait été de réduire simplement nos investissements. Ce n'est pas le choix que nous avons fait puisqu'il aurait pénalisé les Angevins.

Les arbitrages budgétaires volontaristes que nous prenons aujourd'hui nous permettent de mener une politique cohérente et juste, en accord avec les engagements pris en 2014.

Soyez assurés de notre détermination à travailler pour Angers, conscients de nos responsabilités, avec réalisme et ambition.

Vos élu(e)s de la majorité "Angers pour vous"
Contactez-nous au 02 41 05 40 34

AIMER ANGERS - MINORITÉ

Report de la 2e ligne de tramway : un mauvais calcul !

Clé de voûte du programme des listes en 2014, la 2e ligne de tramway devait achever le maillage des transports en commun de l'agglomération. Elle s'inscrivait dans la nécessaire ambition d'équité sociale, de qualité de vie et de développement économique que doit porter notre ville.

Au-delà d'un manque de vision politique, ce renoncement est surtout la trahison d'une promesse de campagne attendue par les Angevin-e-s et plus particulièrement dans les quartiers de Monplaisir et de Belle-Beille. Nous partageons leur déception, d'autant que comme pour Les Hauts-de-Saint-Aubin et la Roseraie, elle aurait pu conforter et entraîner une stratégie de rénovation urbaine.

L'absence d'éléments financiers et de transparence démocratique qui ont conduit à ce choix illustrent une improvisation dont la source réside dans un projet de tracé insuffisamment travaillé, sorti du chapeau en 2014. Une 2e ligne de tramway n'est pas qu'une opération financière : déplacements, emplois, environnement… des priorités qu'on ne peut pas chiffrer.

Vos élu-e-s du groupe Aimer Angers
www.aimerangers.fr

1/

SYLVAIN BERTOLDI, 24 NOVEMBRE 2013.

2/

COLLECTION JACQUES-HENRY MARTIN. ARCHIVES MUNICIPALES.

3/

COLLECTION JACQUES-HENRY MARTIN. ARCHIVES MUNICIPALES.

1/ L'hôtel d'Ollone et son parc.

2/ Jacques-Henry Martin et l'un de ses élèves, dans les années 1970.

3/ Devant les nouveaux bâtiments de l'école des beaux-arts, vers 1960, de gauche à droite : Charles Mathonat, inspecteur des beaux-arts, ancien directeur de l'école des beaux-arts de Nancy ; François Filliol de Raimond et Jacques Linard, professeurs ; Pierre Thézé, directeur.

Premier cours de gravure à l'école des beaux-arts

L'école régionale des beaux-arts est en triste état en 1944 : locaux incendiés par les Allemands (bâtiment construit en 1924-1926 au jardin des beaux-arts) ; cours éparpillés en quatre endroits de la ville ; nombre d'élèves en chute libre ; direction et professeurs vieillissants ; enseignement fossilisé…

Une refondation s'impose. État et municipalité conjuguent leurs efforts à partir de 1950. Le grand artisan de la rénovation, c'est Pierre Thézé, nouveau directeur nommé à la rentrée de septembre 1950. Sculpteur, grand prix de Rome, il a trente-six ans et vient de Bretagne. Pour relever l'école des beaux-arts, l'enseignement doit selon lui viser un triple but : détecter les artistes de demain, former des ouvriers pour aider l'industrie, développer le sens artistique dans le grand public. Et pour atteindre ces objectifs, il agit dans trois directions : augmentation du budget ; nouveaux locaux à l'hôtel d'Ollone, rue Bressigny, où l'école emménage définitivement en octobre 1959 ; rajeunissement des méthodes et des cadres.

De nouveaux cours sont créés, comme le cours de gravure. Ouvert d'abord modestement pour trois heures par semaine avec l'artiste angevin Charles Tranchand au printemps 1953, il est transformé en poste de titulaire à plein temps (délibération du conseil municipal du 12 juillet 1954) au profit de Jacques-Henry Martin, un jeune lauréat des beaux-arts de Nancy qui prend ses fonctions en janvier 1955. Il crée un atelier de gravure complet : presse typographique Stanhope pour la gravure sur bois, presses lithographiques pour la gravure à plat, presses pour la gravure en creux (taille-douce). La grande presse pour la gravure en taille-douce n'est autre que celle du grand artiste nancéen Victor Prouvé. Un atelier de typographie est également monté, le seul d'une école de province avec celui de Nancy.

En 1959, Angers figure au cinquième rang des écoles de première classe de France. Les professeurs y développent d'importants travaux de recherche et, tel Jacques-Henry Martin, invitent à exposer à Angers pour la première fois des artistes qui seront par la suite bien connus : Thomas Gleb, Henri Goetz, François Morellet, James Guitet, Roger Chastel… ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur
www.angers.fr

Je donne une journée pour ma ville

JOURNÉE CITOYENNE

24 avril 2016
2e édition

Contact
citoyennete@ville.angers.fr

ANGERS VILLE CITOYENNE

Angers